



## Communiqué de presse

**Rabat, le 14 février 2023**

Madame le Premier Président de la Cour des comptes, Zineb EL ADAOUI, et le Président de la Cour des comptes de la République Portugaise, Jose Tavares, ont signé, mardi 14 février 2023, au siège de la Cour, un mémorandum d'entente portant sur le renforcement du partenariat et de coopération entre les deux institutions.

En vertu de cet accord, les deux parties entendent promouvoir l'échange d'expériences et d'expertises dans les domaines ayant trait à l'audit informatique, la transformation digitale et le big data, ainsi que le renforcement des consultations et échanges de vues sur les questions relatives aux attributions juridictionnelles aussi bien sur le plan bilatéral que sur les plans régional et international.

Dans son allocution à cette occasion, Madame le Premier Président a affirmé que cet accord constitue un cadre durable pour échanger les connaissances et les bonnes pratiques en vue d'adopter une approche du contrôle intégré qui assure une meilleure complémentarité entre les différents types du contrôle aussi bien juridictionnel que non juridictionnel, ainsi que le développement des capacités professionnelles et des approches d'audit et de responsabilité, notamment dans les aspects liés à la transformation digitale et le traitement des réclamations, au bénéfice des citoyens au niveau des deux pays.

Pour sa part, Monsieur Jose Tavares a souhaité renforcer la coopération entre les deux institutions, soulignant les nombreuses similitudes entre les deux systèmes et il a, dans ce sens, appelé à développer la coopération dans plusieurs domaines, dont principalement la responsabilité financière des gestionnaires publics et la certification des comptes de l'Etat.

Les deux parties ont également convenu de déployer tous les efforts nécessaires pour atteindre efficacement et durablement les objectifs de ce mémorandum d'entente au service du contrôle supérieur des finances publiques au niveau des deux pays, et en particulier l'amélioration de la performance du service public.